

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association suisse des électriciens  
**Herausgeber:** Association suisse des électriciens  
**Band:** 59 (1968)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Communications ASE

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Mitteilungen — Communications

## Persönliches und Firmen — Personnes et firmes

**S. A. des Ateliers de Sécheron, Genève.** Ont été nommés directeurs: M. Marc Winiger, membre de l'ASE depuis 1949, sous-directeur, en qualité de directeur de vente; M. Ernest Brüttsch, sous-directeur, en qualité de directeur administratif. Ont été nommés mandataires commerciaux: M. Werner Kupfer, ingénieur technicien, en qualité d'adjoint au chef des achats; M. Victor Schirato, ingénieur technicien, en qualité de chef du montage locomotives.

**Porzellanfabrik Langenthal AG, Langenthal.** G. Jaccaud, Prokurist, wurde vom Verwaltungsrat zum Vizedirektor ernannt.

## Kurzberichte — Nouvelles brèves

**Batteriegespeiste Lasthebemagnete** zum Heben von glattflächigen Eisenteilen erreichen in Grossbritannien eine Tragfähigkeit von rund 1000...3000 kg. Für die Speisung dienen zwei 6-V- bzw. 12-V-Batterien. Diese ermöglichen einen achtstündigen Betrieb mit einem 50prozentigen Ein/Aus-Schaltzyklus. Wenn die Batterien erschöpft sind und neu geladen werden müssen, leuchtet ein Warnsignal auf.

**Ein Dauermagnet von 50 000 Gs**, der keine Betriebskosten verursacht, wurde kürzlich in Grossbritannien gebaut. Der Magnet ist für die Eichung magnetischer Messgeräte, für die Elektronenstrahlablenkung und für Forschungsaufgaben verschiedenster Art bestimmt. Die Induktion lässt sich zwischen 30 000 und 50 000 Gs einstellen. Der 1,5 t schwere Magnet ist zum einfacheren Transport auf ein lenkbares Fahrzeug montiert.

**Elektrostatistische Fokussierung** einer neuen Reihe von Vidicon-Bildaufnahmeröhren in Grossbritannien ermöglicht den Bau von Fernsehkameras mit kleinen Abmessungen. Der Energieverbrauch ist gering. Der Heizstrom beträgt nur 95 mA. Wegen des Wegfalles der magnetischen Fokussierungsspule kann das Feld der Ablenkspulen nur ein Viertel der normalerweise erforderlichen Stärke haben. Die Bildaufnahmeröhren eignen sich gut für Farbfernsehaufnahmegeräte.

**12,5 Millionen Instruktionen pro Sekunde** ist die Geschwindigkeit eines neuen Grosscomputers. Zwei Millionen Multiplikationen mit zwei zehnstelligen Zahlen lassen sich in einer Sekunde ausführen. Für diese Rechenarbeit benötigt ein Mensch mit Bleistift und Papier rund 38 Jahre. Der Computer eignet sich für die Lösung von anspruchsvollen wissenschaftlichen Problemen, die nacheinander oder gleichzeitig nebeneinander gelöst werden können, sowie für kaufmännische Aufgaben.

## Verschiedenes — Divers

## Technorama der Schweiz

Am 5. April 1968 hielt der Verein für ein schweizerisches Technorama im vollbesetzten grossen Casinosaal von Winterthur seine 12. Ordentliche Generalversammlung ab. Die Regularien dieser Generalversammlung konnten vom Präsidenten der Gesellschaft erfreulich rasch abgewickelt werden, so dass dem Haupttraktandum, nämlich dem Bericht des Planungsteams über das Projekt des Technoramas, genügend Zeit verblieb. Da die Idee einer solchen Institution längst über den ursprünglichen lokalen Rahmen eines Technischen Museums herausgewachsen ist, darf ruhig von einer gesamtschweizerischen Bedeutung gesprochen werden. Das Technorama ist nicht so geplant wie man sich üblicherweise ein technisches Museum vorstellt, denn es soll keine Stätte des technischen Heimatschutzes werden, sondern vielmehr allen Kreisen der Bevölkerung lebendige Eindrücke vermitteln.

Es ist bekannt, dass nichts die Jugend so anregt und begeistert, wie das, was sie selbst betasten, in Gang setzen oder bedienen kann. Dazu soll im Technorama reichlich Gelegenheit geboten werden. Aber auch die Erwachsenen sollen davon profitieren, indem es die vielfältige Technik in der man heute lebt und der man zum grossen Teil den heutigen hohen Lebensstandard zu verdanken hat, auf packende und lehrreiche Art näherbringen kann. Schliesslich werden auch die Gegner der Technik angesprochen, denn es wird ihnen gezeigt, wie sehr die Technik selbst bestrebt ist ihre unangenehmen Begleiterscheinungen, wie Lärm, Luftverschmutzung etc. selbst zu beheben. «Das Technorama macht die Technik zu einem Abenteuer der Erkenntnis für jedermann» formulierte anlässlich eines Gesprächs Bundesrat R. Gnägi sehr treffend Ziel und Aufgaben des Technoramas.

Anhand von verschiedenen instruktiven Lichtbildern und Modellstudien gaben die beiden Architekten des Planungsteams, F. Amrhein und G. Cocchi einen Überblick über die bevorstehenden baulichen Projekte (Fig. 1). An der Ausfallstrasse von Win-

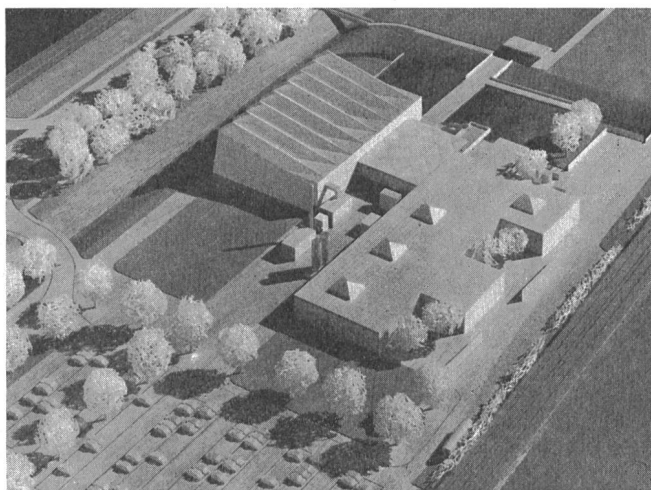


Fig. 1  
Modell des Technorama

terthur nach Frauenfeld konnte in einem rund 50 000 m<sup>2</sup> grossen, von der Stadt Winterthur reservierten Areal ein Platz gefunden werden, der verkehrstechnisch ausserordentlich günstig gelegen ist. Neben den Zonen für die thematischen Ausstellungen, den Studiensammlungen und den Räumen für Verwaltung, Bibliothek, Werkstätten und Freizeitbeschäftigungen ist noch ein grosses Auditorium vorgesehen. Schliesslich ist es auch wichtig zu wissen, dass die erste Etappe mit rund 6000 m<sup>2</sup> überbauter Fläche nach zwei Seiten um ein mehrfaches erweitert werden kann, sofern sich dies als notwendig erweisen sollte. Als Baukosten sind für die erste Etappe inkl. den umfangreichen Umgebungsarbeiten etwa 12 Mill. Franken voranschlagt, und es kann mit einer Gesamtbauzeit von etwa 2 Jahren gerechnet werden. L. Drapalik

## Schweizerische Kommission für Elektrowärme

Die mit der Einführung der elektrischen Raumheizung in der Schweiz im Zusammenhang stehenden Probleme sind derart vielfältig, dass sie in ihrer Gesamtheit, ohne vorherige eingehende Abklärung von Einzelfragen, nur schwer überblickbar sind. Die Schweizerische Kommission für Elektrowärme (SKEW) hat aus diesem Grunde die elektrische Raumheizung in ihrem neuen Arbeitsprogramm vom Jahre 1967 als wichtigstes Problem im nichtindustriellen Bereich anerkannt. In der letzten Sitzung der Studienkommission der SKEW, präsiert von Direktor U. V. Büttikofer, Solothurn, wurde deshalb diesen Fragen besondere Aufmerksamkeit geschenkt. Die schon seit 1962 bestehende Arbeitsgruppe «Raumheizung — Klimatisierung — Lüftung» wurde personell erweitert und die Grundlagen für die beschleunigte Behandlung der weitschichtigen Aufgaben geschaffen. Die unter

dem Vorsitz von E. Brauchli, Zürich, stehende Arbeitsgruppe hat in der Zwischenzeit ihre Arbeit aufgenommen. Das Hauptziel, das sich die Arbeitsgruppe gestellt hat, kann folgendermassen kurz umschrieben werden:

Abklärung der durch die verschiedenen technischen Heizsysteme für schweizerische Klimaverhältnisse erreichbaren Ergebnisse bezüglich Heizkomfort, Wirtschaftlichkeit für die Benützer, Konkurrenzfähigkeit gegenüber andern konventionellen Heizsystemen, energiewirtschaftliche Erfordernisse und Bedeutung für das energieliefernde Werk. Diese Verhältnisse sollen weiter für verschiedene Raumarten, wie Wohnungen, Büros, gewerbliche Räume, Schulen, Hallen, etc. und für verschiedene bauliche Ausführungen untersucht werden.

Im industriellen Bereich sind ebenfalls Studien über die Elektrowärme in Bearbeitung, von denen nur jene über die kapazitive und induktive Wärmebehandlung, bzw. Schmelzung und jene über die beschleunigte Betonabbindung durch Erwärmung mittels elektrischer Energie genannt seien.

Die internationale Tätigkeit der Kommission, die durch die Mitgliedschaft in der Union International d'Electrothermie (UIE) bedingt ist, steht im jetzigen Zeitpunkt ganz unter dem Einfluss des bevorstehenden internationalen Elektrowärmekongresses, welcher vom 13. bis 18. Mai 1968 in Brighton, England, stattfinden wird. Die Kommission hat beschlossen, die Ergebnisse dieses Kongresses in Form einer Orientierungstagung im Herbst dieses Jahres auch jenen schweizerischen Interessenten zugänglich zu machen, die nicht am Kongress selbst teilnehmen können.

Die Kommissionsmitglieder wurden an der erwähnten Sitzung über das Ziel einer mehrjährigen internationalen Zusammenarbeit in einer UIE-Arbeitsgruppe, in der auch die SKEW durch einen Fachmann vertreten ist, und die das Problem der Sicherheit bei Elektrowärmeanlagen zu behandeln hatte, orientiert. Die Arbeiten sind soweit abgeschlossen, dass Richtlinien für die Personensicherheit an industriellen Elektrowärmeanlagen festgelegt werden konnten, die eine wertvolle Grundlage für Werkverantwortliche in allen entsprechenden Industriebetrieben darstellen.

**Escher Wyss unterzeichnet Zusammenarbeitsvertrag mit English Electric.** Zwei der führenden europäischen Hersteller hydroelektrischer Anlagen, Escher Wyss, Zürich, und English Electric, London, gaben Einzelheiten eines Zusammenarbeitsvertrages bekannt. Dieser erstreckt sich auf Konstruktion, Herstellung und Verkauf aller Arten von Pumpenturbinen und Francis-Wasserturbinen für hydroelektrische Kraftwerke in der ganzen Welt.

Escher Wyss hat bekanntlich 1966 einen Zusammenarbeitsvertrag mit Gebr. Sulzer, Winterthur, abgeschlossen, die ebenfalls bedeutende Interessen als Lieferant hydraulischer Ausrüstungen haben.

Die bedeutende technische Erfahrung der drei Firmen — Sulzer als Lieferant hochspezialisierter Pumpen, English Electric als Hersteller moderner Wasserturbinen (seit 1920) und Escher Wyss mit grosser Erfahrung auf beiden Gebieten — machen die Gruppe zum bedeutendsten Lieferanten von Pumpenturbinen. In Zukunft werden Escher Wyss und English Electric gemeinsam Angebote für die zahlreichen Pumpspeicher- und hydroelektrischen Kraftwerke einreichen, die derzeit in vielen Teilen der Welt projektiert werden.

#### Série de conférences sur la fiabilité

Sous les auspices de:

l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL)  
l'Association Suisse des Electriciens (ASE)  
la Section Suisse de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE)

La Chaire d'Electronique de l'EPUL organise, du 16 mai au 20 juin 1968, une série de conférences consacrées à la fiabilité:

Lieu:

Institut d'Electrotechnique de l'EPUL,  
16, chemin de Bellerive  
1007 Lausanne  
Auditoire IE 50.

Inscription:

Secrétariat de l'Institut d'Electrotechnique,  
16, chemin de Bellerive  
1007 Lausanne

Finance d'inscription de Fr. 50.— pour l'ensemble des conférences.

L'entrée est **gratuite** pour les membres de l'ASE, de l'IEEE et les professeurs, assistants et étudiants de l'EPUL.

#### Programme

##### 1<sup>re</sup> partie: Théorie générale

1. *Jeudi 16 mai: 17 h 00—18 h 45*  
*Calcul des probabilités,*  
par le D<sup>r</sup> J. P. Imhof, professeur à l'Université de Genève et de Lausanne.
2. *Vendredi 24 mai: 17 h 00—18 h 45*  
*Suite du calcul des probabilités et notions de statistique,*  
par le professeur J. P. Imhof.
3. *Samedi 25 mai: 8 h 30—12 h 00*  
*La fiabilité,*  
par M. G. Peyrache, ingénieur des Télécommunications, de la Fédération Nationale des Industries Electroniques Française.

##### 2<sup>e</sup> partie: Conférences d'application

4. *Jeudi 30 mai: 16 h 00—18 h 45*  
*La fiabilité dans le domaine spatial,*  
par M. J. Desauty, ingénieur du Service de fiabilité du Laboratoire Central des Télécommunications à Paris.
5. *Jeudi 6 juin: 17 h 00—18 h 45*  
*Fiabilité et télécommunications,*  
par M. C. Peter, ingénieur de la Division des Recherches et Essais de la Direction Générale des PTT à Berne.
6. *Jeudi 13 juin: 17 h 00—18 h 45*  
*Fiabilité et traitement de l'information,*  
par M. Albert, ingénieur du Laboratoire de Recherches IBM à La Gaude.
7. *Jeudi 20 juin: 17 h 00—18 h 45*  
*Fiabilité et aviation,*  
par M. M. Nussbaumer, ingénieur EPF, chef du Service Technique de l'aéroport de Cointrin.

**Internationaler Kongress über Elektrowärme.** Vom 13. bis 18. Mai 1968 findet in Brighton, Grossbritannien, der VI. Internationale Elektrowärme-Kongress statt.

Auskünfte erteilt das Sekretariat der Elektrowirtschaft, Bahnhofplatz 9, Postfach, 8023 Zürich.

Das **Photographische Institut der ETH** veranstaltet im Sommersemester 1968 folgende Kolloquien:

- Prof. Dr. H. Ammann-Brass (Fribourg):  
«Die Hemmkörper und die Methoden zur Untersuchung der Hemmung» (16. Mai 1968).
- Prof. Dr. H. Köhler (Oberkochen, Württ.):  
«Moderne Spiegelsysteme für die Astro-Photographie» (30. Mai 1968).
- Prof. Dr. H. Staude (Frankfurt/M.):  
«Nachweis von Brom bei Belichtung von AgBr im Bereich des latenten Bildes» (20. Juni 1968).
- Dr. P. Schmid (Fribourg):  
«Einfluss von Streuung und Absorption auf die Schwärzungskurve photographischer Schichten» (4. Juli 1968).
- K. Seidel (Zürich):  
«Tonreproduktion im Rasterdruck» (18. Juli 1968).

Die Vorträge finden im Hörsaal 22f der ETH, Clausiusstr. 25, 8006 Zürich, statt. Beginn jeweils um 17.15 Uhr.

L'Industrie française de l'éclairage participera à la Biennale de l'équipement électrique qui aura lieu du 20 ou 30 mai 1968 à Paris. Lors de l'exposition, le 24 mai 1968, une journée de conférences techniques «Eclairage» sera organisée.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la Biennale de l'équipement électrique 1968, 11, rue Hamelin, Paris 16<sup>e</sup>, France.

Die **Budapester Internationale Messe 1968** wird vom 17. bis 27. Mai 1968 im Ausstellungsgelände des Budapester Stadtwäldchens abgehalten.

Auskünfte sind zu erhalten von: HUNGEXPO Messe- und Werbebüro des Ungarischen Aussenhandels, Budapest XIV., Városliget.

# Communications des organes de l'Association

Les articles paraissant sous cette rubrique sont, sauf indication contraire, des communiqués officiels de l'ASE

## Séances

### Comité Technique 3 du CES

#### Symboles graphiques

##### *Sous-Commission de la technique des télécommunications*

Cette Sous-Commission du CT 3 a tenu sa 5<sup>e</sup> séance le 2 avril 1968, à Zurich, sous la présidence de M. E. Georgii, son président. A la suite d'une discussion détaillée et de l'élaboration de commentaires pour tous les documents, les membres décidèrent de proposer au CT 3 d'approuver notamment les deux documents 3(Bureau Central)517, Symboles fonctionnels pour transmission et applications diverses, et 3(Bureau Central)518, Symboles fonctionnels pour des appareils d'enregistrement et de lecture, soumis à la Règle des Six Mois et concernant des symboles fonctionnels qui complètent ceux déjà existants ou publiés par la CEI. L'examen du document 3(Secrétariat)389, Symboles pour dispositifs de contact et pour commutateurs à deux positions, fut particulièrement ardu, parce que les symboles proposés, qui pourraient évidemment être reproduits avec une machine à écrire spéciale, sont malaisément compréhensibles, du fait de leurs simplifications.

Les membres de la Sous-Commission décidèrent ensuite de traduire au plus vite, en langue allemande, la Publication 117-9 de la CEI, Symboles graphiques recommandés, 9<sup>e</sup> partie: Téléphonie, télégraphie et transducteurs, qui doit paraître très prochainement. Il s'agira d'une édition simultanée CEI/ASE, comme le CT 3 l'avait déjà décidé pour les précédentes Publications concernant des symboles graphiques.

*A. Diacon*

### Comité Technique 9 du CES

#### Matériel de traction électrique

Le CT 9 a tenu sa 32<sup>e</sup> séance le 29 mars 1968, à Erstfeld, sous la présidence de M. H. Werz, son président. Les documents antérieurs ayant déjà été examinés et commentés en détail, les membres purent approuver sans commentaires les documents 9(Bureau Central)232/CMT 88, Règles concernant les résistances ohmiques insérées dans les circuits de puissance des véhicules moteurs, et 9(Bureau Central)233/CMT 89, Règles applicables aux transformateurs de traction et aux inductances de traction, soumis à la Règle des Six Mois.

Le président indiqua que le CE 9 se réunira les 12 et 13 septembre 1968, à Londres, dans le cadre de la Réunion générale de la CEI. La délégation suisse, désignée provisoirement, comprendra probablement 5 spécialistes. Les membres prirent en outre note que le CT 9 sera représenté par l'un d'eux au sein du nouveau CT 63, Systèmes d'isolation. M. P. Leyvraz donna des renseignements sur l'avancement des travaux du Groupe de Travail 4, Vocabulaire; il espère qu'un projet pourra être présenté vers le milieu de cette année. Il s'agit surtout d'un classement systématique, par exemple selon le genre du véhicule et selon le genre de fonction. Ce projet sera établi en trois langues.

A l'issue de la séance, les membres du CT 9 eurent l'occasion de visiter, au dépôt des CFF, à Erstfeld, le nouveau chasse-neige diesel-électrique rotatif automoteur, de même qu'une locomotive du type Re 4/4<sup>II</sup>. Grâce à l'obligeance du délégué des CFF, M. H. H. Weber, ils participèrent à une course d'essai avec le chasse-neige jusqu'à Göschenen, où ils purent voir cette machine en pleine action.

*A. Diacon*

### Comité Technique pour le CISPR

Le Comité Technique pour le CISPR a tenu sa 29<sup>e</sup> réunion le 5 février 1968 à Berne, sous la direction de son président, M. J. Meyer de Stadelhofen. Il a pris connaissance des résultats obtenus à la Réunion plénière du CISPR à Stresa, août-septembre 1967, qui peuvent se résumer comme suit: d'une part élaboration de compléments à la Publication 1 du CISPR, sur la disposition des appareils et leur connexion au réseau pour la mesure des tensions perturbatrices aux bornes, d'autre part mise au point de recommandations concernant les sujets suivants: Appareils ISM; Mesure des éléments antiparasites pour dispositifs d'allumage des moteurs à explosion; Conditions de charge des appareils; Luminaires pour lampes fluorescentes équipées de starters; Evaluation des niveaux perturbateurs dus aux opérations de commutation et classification des perturbateurs. En outre trois nouvelles questions à l'étude ont été acceptées concernant les perturbations dues aux dispositifs équipés de semi-conducteurs, l'effet des perturbations discontinues sur la réception en télévision, et les perturbations causées par les équipements convertisseurs alternatif/continu à très haute tension.

Le CT pour le CISPR a décidé de communiquer au CE pour le CISPR ce qui peut l'intéresser du projet des prescriptions de sécurité pour les appareils de cuisson et de chauffage, paru dans le Bulletin de l'ASE du 23 décembre 1967, de même que les observations faites à la Division des essais de la Direction générale des PTT à Berne, sur la manière de connecter au réseau les appareils dont le conducteur de protection est mis au neutre du réseau.

Il a pris connaissance du projet d'Ordonnance du Département fédéral de justice et police, sur la construction des véhicules à moteur, actuellement à l'étude auprès des instances intéressées. Il a enfin décidé de soumettre à la Commission des perturbations radioélectriques la question des appareils à commande programmée, tels que machines à laver le linge.

*E. Simmen*

### Comité Technique 200 du CES

#### Installation intérieure

Le CT 200 a tenu sa 32<sup>e</sup> séance les 23 et 24 janvier 1968, à Vaduz, sous la présidence de M. F. Hofer, son président. A cette séance d'un jour et demi, le projet concernant les installations de couplage et de distribution, élaboré par la Sous-Commission 200, au cours de plusieurs années, sous forme d'exemples et de commentaires relatifs au chiffre 43 900 des PIE, a pu être achevé, à l'exception d'un paragraphe. Les modifications et compléments qui résultent de ces discussions seront vérifiés et mis au net par la Sous-Commission, puis présentés derechef au CT 200. Celui-ci examina ensuite une proposition d'exemples et de commentaires relatifs au chiffre 41 222 des PIE, Choix du mode de mise au neutre, qui pourra être préparée pour publication dans le Bulletin de l'ASE. A propos de l'emploi des disjoncteurs de protection de lignes, au lieu de coupe-circuit, et d'une modification éventuelle à apporter au chiffre 43 210.1 des PIE, Choix du genre de coupe-surintensité, aucune décision définitive n'a pu être prise. Le Secrétaire de l'UCS a été prié de se renseigner auprès d'entreprises électriques, au sujet de diverses questions sur les conditions d'appropriation, en relation avec ce problème. Une brève discussion fut motivée par la question d'un traitement plus expéditif, jusqu'à leur publication dans le Bulletin de l'ASE, des propositions de modifications et de compléments, ainsi que d'exemples et de commentaires, élaborées par le CT 200.

*M. Schadegg*

## Comité Technique 213 du CES

### Outils portatifs à moteur

Le CT 213 a tenu sa 23<sup>e</sup> séance le 11 janvier 1968, à Zurich, sous la présidence de M. R. Lüthi, son président. Il a poursuivi la deuxième lecture du projet des Prescriptions de sécurité pour les outils portatifs à moteur. Il fut décidé de demander au Secrétariat du CES de proposer au CT 33, Condensateurs, de modifier les Prescriptions pour les condensateurs, Publ. 1016 de l'ASE, en ce sens que le raccordement des condensateurs de protection contre les contacts fortuits avec des parties sous tension ne soit pas désigné en vert et jaune, car cela est contraire aux Spécifications internationales et aux prochaines Prescriptions suisses pour les appareils et les outils.

A la 24<sup>e</sup> séance, le 28 février 1968 à Berne, le président montra, à l'aide d'un exemple, que la procédure internationale des essais d'admission par l'Organisme de Certification est beaucoup trop longue. Ces difficultés du début devraient être surmontées au plus vite, afin que les fabricants puissent jouir des avantages prévus par la simplification de cette procédure dans les pays membres de la CEE. Le CT 213 poursuivit ensuite la deuxième lecture des Prescriptions de sécurité.

La 25<sup>e</sup> séance s'est tenue le 4 avril 1968, à Zurich, sous la présidence de M. R. Lüthi, pour poursuivre l'examen des Prescriptions de sécurité. Les membres furent avisés que le second projet du CT 313 de la CEE, concernant les outils portatifs à moteur, ne sera publié qu'au début de mai 1968 et que la prochaine réunion de ce CT 313 se tiendra à Oslo, les 7 et 8 octobre 1968.

G. Tron

### Autres communications

#### Mise en vigueur de Publications dans le domaine «Matériaux ferromagnétiques»

Dans le Bulletin de l'ASE, N° 3 du 3<sup>e</sup> février 1968, le Comité de l'ASE avait proposé aux membres l'adoption sans modifications, en Suisse des Publications ci-après de la CEI:

Publ. 205 de la CEI, Calcul des paramètres effectifs des pièces ferromagnétiques, 1<sup>re</sup> édition (1966) [Prix fr. 12.—], comme Publ. 3059.1968 de l'ASE, Règles pour le calcul des paramètres effectifs des pièces ferromagnétiques.

Publ. 218 de la CEI, Directives pour l'établissement des spécifications des noyaux en oxydes ferromagnétiques pour transformateurs accordés et bobines d'inductance destinés aux télécommunications, 1<sup>re</sup> édition (1966) [Prix fr. 15.—], comme Publ. 3071.1968 de l'ASE, Règles de l'ASE, Directives pour l'établissement des spécifications des noyaux en oxydes ferromagnétiques pour transformateurs accordés et bobines d'inductance destinés aux télécommunications.

Publ. 219 de la CEI, Directives pour l'établissement des spécifications des noyaux en oxydes ferromagnétiques pour transformateurs à large bande destinés aux télécommunications, 1<sup>re</sup> édition (1966) [Prix fr. 15.—], comme Publ. 3099.1968 de l'ASE, Règles de l'ASE, Directives pour l'établissement des spécifications des noyaux en oxydes ferromagnétiques pour transformateurs à large bande destinés aux télécommunications.

Publ. 220 de la CEI, Dimensions des tubes et petits bâtonnets en oxydes ferromagnétiques, 1<sup>re</sup> édition (1966) [Prix fr. 4.50], comme Publ. 3116.1968 de l'ASE, Règles de l'ASE, Dimensions des tubes et petits bâtonnets en oxydes ferromagnétiques.

Publ. 221 de la CEI, Dimensions des vis magnétiques en oxydes ferromagnétiques, 1<sup>re</sup> édition (1966) [Prix fr. 7.50], comme Publ. 3117.1968 de l'ASE, Règles de l'ASE, Dimensions des vis magnétiques en oxydes ferromagnétiques.

Publ. 223 de la CEI, Dimensions des bâtonnets et des plaques d'antenne en oxydes ferromagnétiques, 1<sup>re</sup> édition (1966) [Prix fr. 7.—], comme Publ. 3118.1968 de l'ASE, Règles de l'ASE, Dimensions des bâtonnets et des plaques d'antenne en oxydes ferromagnétiques.

Aucune objection n'ayant été formulée par des membres dans le délai prescrit, le Comité de l'ASE a mis en vigueur les Publications à partir du 1<sup>er</sup> avril 1968, en vertu des pleins pouvoirs qui lui ont été octroyés à cet effet par la 78<sup>e</sup> Assemblée générale 1962.

Les Publications de la CEI sont en vente au Bureau d'administration de l'ASE (301 Seefeldstrasse, 8008 Zurich), aux prix indi-

### Bibliothèque de l'ASE

Notre bibliothèque reste fermée *jusqu'au 15 juin 1968*  
pour travaux de rénovation.

qués entre crochets, les Publications 3059.1968, 3071.1968, 3099.1968, 3116.1968 3117.1968 et 3118.1968 par lesquelles les Publications de la CEI sont introduites en Suisse au prix de fr. 1.— (fr. —.75 pour les membres).

### Nouvelles publications de la Commission Electrotechnique Internationale (CEI)

- 34-4 **Recommandations pour les machines électriques tournantes (à l'exclusion des machines pour véhicules de traction)**  
*4<sup>e</sup> partie: Méthodes pour la détermination à partir d'essais, des grandeurs des machines synchrones*  
(1<sup>re</sup> édition, 1967) Prix fr. 60.—
- 68-2-10 **Essais fondamentaux climatiques et de robustesse mécanique applicables aux matériels électroniques et à leurs composants**  
*2<sup>e</sup> partie: Essais — Essai J: Moisissures*  
(3<sup>e</sup> édition, 1968) Prix fr. 12.—
- 70A **Complément à la Publication 70 (1967)  
Condensateurs de puissance**  
*Condensateurs de puissance autorégénérateurs métallisés*  
(1<sup>re</sup> édition, 1968) Prix fr. 5.—
- 79-5 **Matériel électrique pour atmosphères explosives**  
*5<sup>e</sup> partie: Protection par remplissage pulvérulent*  
(1<sup>re</sup> édition, 1967) Prix fr. 19.50
- 108 **Condensateurs à diélectrique en céramique du type 1**  
(2<sup>e</sup> édition, 1967) Prix fr. 26.—
- 129A **Complément à la Publication 129 (1961)  
Sectionneurs à courant alternatif et sectionneurs de terre**  
(1<sup>re</sup> édition, 1968) Prix fr. 6.—
- 151-14 **Mesures des caractéristiques électriques des tubes électroniques**  
*14<sup>e</sup> partie: Méthodes de mesure des tubes à rayons cathodiques pour radar et oscilloscope*  
(1<sup>re</sup> édition, 1968) Prix fr. 15.—
- 163-1 **Interrupteurs sensibles**  
*1<sup>re</sup> partie: Règles générales et méthodes de mesure*  
(2<sup>e</sup> édition, 1968) Prix fr. 30.—
- 169-4 **Connecteurs pour fréquences radioélectriques**  
*4<sup>e</sup> partie: Connecteurs pour fréquences radioélectriques pour câbles 96 IEC 50-12*  
(1<sup>re</sup> édition, 1967) Prix fr. 3.75
- 204-3 **Equipement électrique des machines-outils**  
*3<sup>e</sup> partie: Equipement électronique des machines-outils*  
(1<sup>re</sup> édition, 1968) Prix fr. 30.—
- 237 **Ignitrons utilisés pour la commande des machines à souder**  
(1<sup>re</sup> édition, 1967) Prix fr. 18.—
- 245 **Câbles souples isolés au caoutchouc à âmes circulaires et de tension nominale ne dépassant pas 750 V**  
(1<sup>re</sup> édition, 1967) Prix fr. 36.—

# Estampilles d'essai et procès-verbaux d'essai de l'ASE

Les estampilles d'essai et les procès-verbaux d'essai de l'ASE se divisent comme suit:

1. Signes distinctifs de sécurité; 2. Marques de qualité; 3. Estampilles d'essai pour lampes à incandescence; 4. Procès-verbaux d'essai

## 2. Marques de qualité



--- - - - - } pour raisons spéciales  
ASEV

### Condensateurs

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1968.

#### Condensateurs Fribourg S. A., Fribourg.

Marque de fabrique:



Condensateurs pour l'amélioration du facteur de puissance.

Exécution: Condensateurs pour 450 V~, — 10 à + 85 °C.



- 48919-1 et 48919-2, 2,7 µF ± 5 %, sans résistance de décharge.  
48919-3 et 48919-4, 2,7 µF ± 5 %, avec résistance de décharge.  
48919-5, 2,7 µF ± 6 %, avec résistance de décharge.  
48919-6 et 48919-7, 2,8 µF ± 5 %, sans résistance de décharge.  
48919-8 et 48919-9, 2,8 µF ± 5 %, avec résistance de décharge.

Rouleau de papier et feuil, dans gobelet en métal léger cylindrique, avec ou sans boulon de fixation M 8×9 mm. Languettes de raccordement à souder, sorties par la fermeture en résine synthétique. Avec ou sans résistance de décharge de 3 MΩ.

Utilisation: Dans des appareils pour locaux humides.

A partir du 1<sup>er</sup> mars 1968.

#### GBC Electronics R. Pasquini, Lugano-Massagno (TI).

Repr. de la maison ICAR Industria Condensatori, Corso Magenta 65, Milan (Italie).

Marque de fabrique: ICAR.

Condensateur d'antiparasitage Icar,

Filtrex 32.64/S, 2×0,2 µF + 50 Ω, 450 V~ + 70 °C.

Exécution: Rouleau de papier et feuil, avec résistance, dans gobelet cylindrique en matière synthétique. Torons de raccordement à isolation thermoplastique, sortis par la fermeture en résine synthétique.

Filtres d'antiparasitage Icar,

Filtrex 31.48 2×5 mH, 5 A

Filtrex 31.56 et

31.58 2×1 mH, 15 A

Filtrex 31.59 2×1,7 mH, 8 A

Filtrex 31.54 2×5 mH, 5 A, 0,5 µF + 2×0,01 µF, ©

0,47 µF + 2×2500 pF, ⓑ

250 V~, 70 °C.

380 V~, 70 °C.

Exécution: Rouleau de papier et feuil, avec bobines d'inductances, dans gobelet cylindrique en métal léger. Languettes d'enfichage, scellées dans la fermeture en résine synthétique.

Utilisation: Montage dans des appareils pour locaux secs.

### Ustensiles de cuisson à l'électricité

A partir du 15 janvier 1968.

#### S. A. de Roll, Klus (SO).

Marque de fabrique: Von Roll  
Kochgeschirr

- Modèle 701: Oueufriers en fonte émaillée,  
Teintes: extérieur jaune ou vert,  
intérieur émaillé blanc.  
Grandeurs: 14, 16, 18.

Modèle 719: Caquelons à fondue, sauces ou légumes, en fonte émaillée, avec queue.

Teintes: extérieur vert foncé, noir ou à décor,  
intérieur émaillé jaune.

Grandeurs: 12, 14, 16.  
Modèle 734: Casseroles à soufflé et à servir, en fonte émaillée, avec couvercle.

Teintes: extérieur jaune ou vert,  
intérieur émaillé blanc.

Grandeurs: 14, 16, 18.

Modèle 753: Cocottes rondes à rôtir, en fonte émaillée, avec anses et couvercle.

Teintes: extérieur orange, jaune ou vert,  
intérieur émaillé blanc.

Grandeurs: 18, 20, 22.

Modèle 781: Poêles à frire, en fonte maillée, avec queue en matière isolante moulée.

Teintes: extérieur orange, jaune ou vert,  
intérieur poli.

Grandeurs: 18, 20, 22.

### Douilles de lampes

A partir du 15 février 1968.

#### R. Fünfschilling, Bâle.

Repr. de la maison Lindner GmbH, Bamberg (Allemagne).

Marque de fabrique: LJS.

Douille de lampe à encastrer E 14, pour 2 A, 250 V.

Utilisation: Dans des locaux secs.

Exécution: Corps en porcelaine, avec un trou de fixation. Pièces de contact en cuivre nickelé. Vis de serrage en acier promatisé.

Type: N° 1500.

Douille de lampe à encastrer E 27, pour 2 A, 250 V.

Utilisation: Dans des locaux secs.

Exécution: Corps en porcelaine, avec deux trous de fixation. Pièces de contact en cuivre nu. Bornes de raccordement en laiton nickelé. Vis de serrage en acier promatisé.

Type: N° 1502.

### Prises de courant

A partir du 1<sup>er</sup> février 1968.

#### Hartolit-Plastic S. A., Fahy (BE).

Marque de fabrique: HF

Prises multiples mobiles, pour 10 A, 250 V.

Utilisation: Dans des locaux secs.

Exécution: Corps en matière isolante moulée noire ou blanche. Pour trois fiches.

N° 200/1: noire

N° 200/2: blanche

} 2 P, type 1, selon Norme SNV 24505.

### Matériel de connexion pour conducteurs

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1968.

#### Eduard Fischer, Bienne (BE).

Marque de fabrique: FIXER

Porte-bornes et boîtes de jonction, pour 1,5 mm<sup>2</sup>, 500 V.

Utilisation: Boîtes de jonction pour montage sur crépi dans des locaux mouillés, pour installation avec câbles Tdc.

Exécution: Porte-bornes avec socle en matière céramique.

Bornes avec vis sans tête.

N° 4567/3: avec trois bornes.

Boîtes de jonction en matière isolante moulée blanche, avec porte-bornes n° 4567/3.

N° 4566/3W: Tripolaire.

A partir du 1<sup>er</sup> février 1968.

**Eduard Fischer, Bienne (BE).**

Marque de fabrique: FIXER.

Bornes à combiner et boîtes de raccordement, pour 2,5, 4, 6 ou 10 mm<sup>2</sup>, 500 V.

Utilisation: Boîtes de raccordement pour montage sur crépi dans des locaux secs. Bornes à combiner pour fixation sur des barres.

Exécution: Bornes à combiner unipolaires, corps en polyamide difficilement combustible. Bornes à fente, avec calotte anti-évasement et deux tiges filetées.

N° 4505W,G,GG: Pour 2,5 mm<sup>2</sup>, 500 V.

N° 4515W,G,GG: Pour 4 mm<sup>2</sup>, 500 V.

N° 4506W,G,GG: Pour 6 mm<sup>2</sup>, 500 V.

N° 4516W,G,GG: Pour 10 mm<sup>2</sup>, 500 V.

Boîtes de raccordement, avec socle en polyamide difficilement combustible et couvercle en matière isolante moulée, équipées de bornes à combiner n° 4505, 4515, 4506 ou 4516W,G,GG.

N° 4523...4526W,B: Avec 3...6 bornes pour 2,5 mm<sup>2</sup>.

N° 4533...4536W,B: Avec 3...6 bornes pour 4 mm<sup>2</sup>.

N° 4543...4546W,B: Avec 3...6 bornes pour 6 mm<sup>2</sup>.

N° 4553...4556W,B: Avec 3...6 bornes pour 10 mm<sup>2</sup>.

**Transformateurs de faible puissance**

A partir du 1<sup>er</sup> février 1968.

**Philips S. A., Zurich.**

Marque de fabrique:



Appareils auxiliaires pour lampes à décharge.

Utilisation: A demeure, dans des locaux secs.

Exécution: Appareils auxiliaires pour une lampe à vapeur de mercure à haute pression, de 80, 125 ou 250 W, respectivement. Enroulements en une seule partie, en fil de cuivre émaillé, logés dans un boîtier en tôle de fer et enrobés de résine polyester. Bornes nues, avec étrier en U. Appareils pour montage dans des luminaires, sans vis de mise à la terre.

Types: 58 225 AH/00 58 226 AH/00 58 107 AH/00

Lampes: 1×80 W 1×125 W 1×250 W

Tension: 220 V, 50 Hz.

**Centrale de jouets S. A., Zurich.**

Repr. de la maison TITAN GmbH., Fabrik für Qualitätsspielwaren, Schwäbisch Hall/Wurtemberg (Allemagne).

Marque de fabrique: Plaque signalétique.

Transformateurs pour jouets.

Utilisation: Transportables, dans des locaux secs.

Exécution: Transformateur monophasé, non résistant aux courts-circuits, classe 2b. Commutateur à gradins, redresseur et disjoncteur à maximum de courant. Boîtier en matière synthétique. Amenée de courant Tdlf, avec fiche du type 11.

Type 102.

Puissance: 16 VA.

Tension primaire: 220 V~.

Tensions secondaires: 7 à 14 V\_\_.

Exécution: Transformateur monophasé, non résistant aux courts-circuits, classe 2b. Deux circuits secondaires séparés, l'un à tension alternative constante, l'autre à tension continue réglable progressivement. Deux disjoncteurs à maximum de courant, deux lampes témoins, redresseur et inverseur de pôles. Boîtier en matière synthétique. Amenée de courant Tdlf, avec fiche du type 11.

Type 806.

Puissance: 30 VA.

Tension primaire: 220 V~.

Tensions secondaires: 14 V~ et 0 à 14 V\_\_.

A partir du 15 février 1968.

**Marcel Csuka, Zurich.**

Repr. des maisons Trix, Vereinigte Spielwarenfabriken, Ernst Voelk KG, Nuremberg, et Siemens-Schuckertwerke AG, Nuremberg (Allemagne).

Marque de fabrique: Plaque signalétique.

Transformateur pour jouet.

Utilisation: Transportable, dans des locaux secs.

Exécution: Transformateur monophasé, non résistant aux courts-circuits, classe 2b, avec redresseur sec, disjoncteur à maximum de courant et commutateur. Boîtier en matière synthétique.

Type 5532.

Puissance 4,4 VA.

Tension primaire: 220 V~.

Tensions secondaires: 4 V\_\_ et 5,5 V\_\_.

A partir du 1<sup>er</sup> mars 1968.

**S. A. Brown, Boveri & Cie, Normelec, Baden (AG).**

Repr. de la maison Brown, Boveri & Cie S. A., Eberbach (Allemagne).

Marque de fabrique: Plaque signalétique.

Transformateur de faible puissance à haute tension.

Utilisation: A demeure, dans des locaux secs. Transformateur d'allumage pour installations de chauffage au mazout.

Exécution: Transformateur monophasé résistant aux courts-circuits, classe Ha, dans boîtier en tôle scellé avec une masse isolante. Condensateur d'antiparasitage adossé. Isolateurs pour haute tension, en résine polyamide. Amenée de courant Td, sortie, 2 P + T.

Tension primaire: 220 V.

Tension secondaire: eff. 15 kV.

Puissance apparente en court-circuit: 176 VA.

**Conducteurs isolés**

A partir du 1<sup>er</sup> février 1968.

**Dätwyler S. A., Aldorf (UR).**

Fil distinctif de firme: deux brins jaune et vert toronnés, impression en noir.

Câble méplat à double gaine isolante, type Cu-Gdf, plusieurs conducteurs souples, d'une section de cuivre de 1,5 mm<sup>2</sup>, à âmes étamées et isolation à base de caoutchouc, avec gaine de protection à base de caoutchouc butyl.

Câble pour engins de levage, type DAG 5534.

A partir du 1<sup>er</sup> mars 1968.

**S. A. des Produits Pirelli, Zurich.**

Repr. de la maison Pirelli S.p.A., Milano (Italie).

Fil distinctif de firme: brun-vert, un brin imprimé.

Cordons à double gaine isolante, exécution renforcée, type Cu-Tdv, deux à cinq conducteurs souples, d'une section de cuivre de 1...2,5 mm<sup>2</sup>, avec isolation des âmes et gaine de protection à base de polychlorure de vinyle.

**Appareils d'interruption**

A partir du 15 mars 1967.

**Adolf Feller S. A., Horgen (ZH).**

Marque de fabrique:

Interrupteurs à poussoir lumineux, pour 10 A, 250 V~.

Utilisation: Pour montage sous crépi.

Exécution: Touches de contact en argent, socle en matière isolante moulée.

Avec lampe témoin encastrée:

N° 7560 Pmi LS: Schéma 0, unipolaire.

N° 7563 Pmi LS: Schéma 3, unipolaire.

N° 7566 Pmi LS: Schéma 6, unipolaire.

N° 7567 Pmi LS: Schéma 0, bipolaire.

Sans lampe témoin:

N° 7561 Pmi: Schéma 1, unipolaire.

#### Annulation du contrat

Le contrat concernant le droit à la marque de qualité de l'ASE pour des transformateurs de faible puissance de la maison

M. J. Purtschert & Cie S. A., Lucerne,

est annulé, par suite de la mise en faillite de cette maison. Les transformateurs de faible puissance en question ne peuvent donc plus être mis sur le marché avec la marque de qualité de l'ASE.

#### 4. Procès-verbaux d'essais

P. N° 5857.

Objet:

Procès-verbal  
d'essai ASE:

Commettant:

Valable jusqu'à fin janvier 1971.

Vanne électromagnétique

O. N° 44185, du 25 janvier 1968.

E. Seitz, 204, Spitalstrasse, Wetzikon (ZH).

Inscriptions:

SEITZ-VENTILE

Wetzikon/ZH

Typ B 17 220 V 50 Hz 6 W  
atü 7 NW 2,5 Schutzart 43

sur le corps de la vanne:

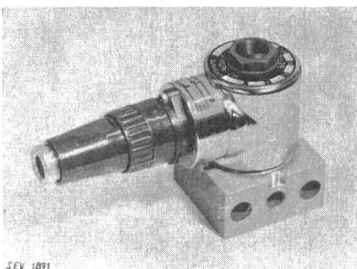
SEITZ-VENTILE

Typ G atü 7 NW 2,5 No. 1167

Description:

Vanne électromagnétique à une voie, selon figure. Corps de bobine en polyamide renforcé à la fibre de verre. Bobine enrobée de résine époxyde. Armature coulissante dans un tube de guidage. Raccord d'enchâssement «Tuchel» (3 P+T), avec presse-étoupe pour l'amenée de courant. Corps de la vanne en métal léger.

Cette vanne électromagnétique a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux mouillés.



P. N° 5858.

Objet:

Procès-verbal  
d'essai ASE:

Commettant:

Valable jusqu'à fin février 1971.

Armoire de toilette

O. N° 43897a, du 20 février 1968.

F. G. Ritter, 49, Spalenberg, Bâle.

Inscriptions:

gerda Ritter - Basel

220 V ~ 50 Hz

Leuchtstofflampe 20 W

SEV - zugelassen

Classification: Luminaires pour lampes à décharge.

Désignation de type et caractéristiques nominales:

Type 3355-53, 220 V, 50 Hz, 1 x 20 W.

Classe de protection:

I, avec raccordement à un conducteur de protection.

Mode de protection:

Mode de protection ordinaire.

Description:

Armoire de toilette en matière isolante combustible, avec trois portes à miroir. Lampe à fluorescence recouverte par un écran

en verre synthétique. Interrupteur à bascule encastré devant, à gauche. Bornes de raccordement à la paroi arrière de la partie supérieure du luminaire. Appareil auxiliaire dans la partie supérieure, distancé d'au moins 10 mm du boîtier en matière isolante, avec interposition d'amiante, ou d'au moins 35 mm sans amiante. Prise encastrée, type 14, accessible quand la porte de l'armoire est ouverte. Connexion directe du conducteur de protection entre la borne de raccordement au réseau et la prise, ainsi que l'appareil auxiliaire. Encombrement: 690 x 160 x 510 mm.

Cette armoire de toilette a subi avec succès les essais selon les Prescriptions sur les installations électriques intérieures et les Prescriptions de sécurité provisoires pour les luminaires pour lampes à décharge, Publ. IC 34 D/2 C. Utilisation: dans des locaux secs.

Valable jusqu'à fin mars 1971.

P. N° 5859.

Objet:

Procès-verbal  
d'essai ASE:

Commettant:

Corps de chauffe

O. N° 44115 du 5 mars 1968.

Climat-Confort, Carouge.

Inscriptions:

CLIMAT-CONFORT

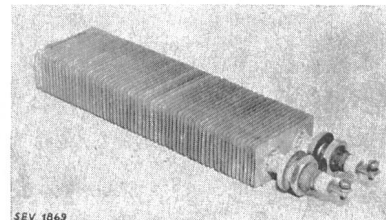
220 V 1000 W

Mod. 1 136759

Description:

Corps de chauffe, selon figure, pour montage dans des appareils. Barreau blindé de 16 mm de diamètre, en forme de U et pourvu d'ailettes en tôle de 40 x 80 mm. Brides de fixation filetées.

Ce corps de chauffe a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.



P. N° 5860.

Objet:

Procès-verbal  
d'essai ASE:

Commettant:

Valable jusqu'à fin mars 1971.

Moteur

O. N° 44198 du 4 mars 1968.

Electro-Technique du Rhône S. A.,  
Martigny (VS).

Inscriptions:

E T R

Martigny Suisse

Drehstrommotor

Type M 90 L 4 No. 225 35 12

PS/CV 2 cosφ 0,82

T/m 1420 Hz 50

V 380 λ 220 Δ

A 3,39 5,85

Isol. Kl. E Service SC

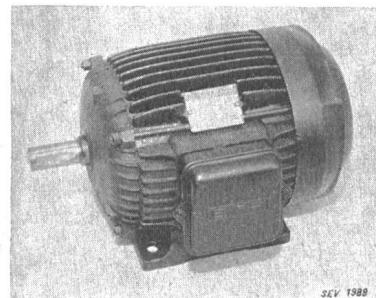
DB Betrieb

Description:

Moteur triphasé, fermé, à ventilation extérieure, à induit en court-circuit, avec paliers à roulements à billes, selon figure. Enroulement statorique en fil émaillé. Six extrémités d'enroulement conduites à une plaque à bornes en matière isolante moulée, disposée latéralement.

Couvre-bornes à voiles défonçables.

Ce moteur est conforme aux «Règles pour les machines électriques tournantes» (Publ. 3009.1962 de l'ASE). Utilisation: dans les locaux secs.



P. N° 5861.

Remplace P. N° 5503.

Objet:

Procès-verbal  
d'essai ASE:

Valable jusqu'à fin février 1971.

Vanne électromagnétique

O. N° 44180, du 5 février 1968.



**Commettant:** Lucifer S. A., chemin Lucifer, Carouge (GE).

**Inscriptions:**

LUCIFER ®  
Genève  
Patented-Made in Switzerland  
Volts 220 Hz 50 Watts 8  
Cat. No. 331 B 01 Orifice 8 kg/cm<sup>2</sup> 15

**Description:**

Vanne électromagnétique à trois voies, selon figure. Bobine complètement enrobée de matière synthétique, avec noyau plongeur solidaire de la vanne. Boîtier en tôle d'acier. Corps de la vanne en laiton. Cordon de raccordement à double gaine isolante, 2 P + T, introduit par presse-étoupe.

Les vannes à deux et à quatre voies sont équipées de la même bobine que la vanne essayée.

Cette vanne électromagnétique a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux humides.



Valable jusqu'à fin mars 1971.

**P. N° 5862.**

Remplace P. N° 5558.


**Objet:** Sonnette

**Procès-verbal d'essai ASE:**

O. N° 44237, du 6 mars 1968.

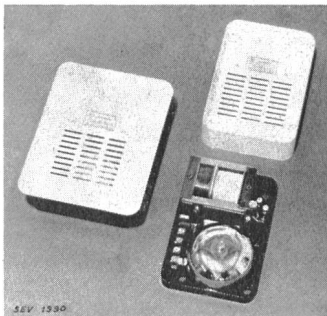
**Commettant:** Kurt Hoehn, 6, Bodanstrasse, Saint-Gall.

**Inscriptions:**

  
MEHNE  
Sonetra  
mit Trafo 3276 SEV Kl. 1a  
Primär 220 V 50 Hz  
Sekundär 3-5-8 V 4 VA

**Description:**

Sonnette avec transformateur, selon figure, pour montage en saillie ou encastré. Sonnette et transformateur fixés sur plaque en matière isolante moulée. Boîtier en tôle de fer pour le modèle à encastrer. Couvercle en matière isolante moulée. Cette sonnette a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: à des endroits secs.



Valable jusqu'à fin janvier 1971.

**P. N° 5863.**

**Objet:**

Chemins de câbles

**Procès-verbal d'essai ASE:**

O. N° 44252, du 11 janvier 1968.

**Commettant:** Elstrom S. A., Wettingen (AG).

**Inscription:**

e 1 a

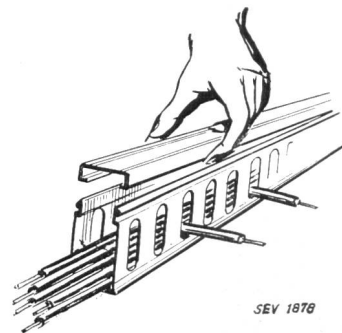
**Désination:**

Chemins de câbles ELA.

**Description:**

Chemins de câbles, rectangulaires, de différentes dimensions, en polychlorure de vinyle dur, teinté vert, pour montage dans des armoires de couplage ou de commande. Côtés pourvus de fentes ovales. Couvercle de même matière, s'agrafant de lui-même. Longueur normale 2,0 m. Exécutions en 7 grandeurs.

Ces chemins de câbles ont subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: pour la protection de conducteurs dans des armoires de couplage ou de commande.



Valable jusqu'à fin février 1971.

**P. N° 5864.**

**Objet:**

Installation d'alimentation en mazout

**Procès-verbal d'essai ASE:**

O. N° 44123, du 29 février 1968.

**Commettant:**

Etablissements Kohli, rue du Midi, Bex (VD).

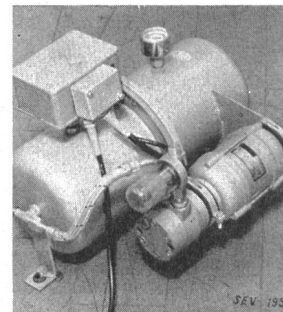
**Inscriptions:**

CENTROIL Wetzlar  
Typ 1540 DIN 4736  
Strom 50 ~ Amp. 0,42  
Volt 220 Watt 60  
max. 1/h 40 Nur Heizoel  
Gerätenummer 57070315

**Description:**

Installation d'alimentation en mazout pour poêles, selon figure. Pompe à couronne dentée intérieure, entraînée par moteur monophasé à cage, avec enroulement auxiliaire et condensateur. Le mazout est amené dans un réservoir sous pression avec manomètre, d'où le poêle est alimenté. Contact de démarrage à pression, interrupteur de travail et interrupteur de sécurité. Réservoir en métal léger. Cordon de raccordement à double gaine isolante Td, avec fiche 2 P + T.

Cette installation d'alimentation en mazout a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux secs.



**Editeur:**

Association Suisse des Electriciens, Seefeldstrasse 301, 8008 Zurich.  
Téléphone (051) 34 12 12.

**Rédaction:**

Secrétariat de l'ASE, Seefeldstrasse 301, 8001 Zurich.  
Téléphone (051) 34 12 12.

«Pages de l'UCS»: Union des Centrales Suisses d'électricité, Bahnhofplatz 3, 8001 Zurich.  
Téléphone (051) 27 51 91.

**Rédacteurs:**

Rédacteur en chef: **H. Marti**, Ingénieur, Secrétaire de l'ASE.  
Rédacteur: **E. Schiessl**, Ingénieur du Secrétariat.

**Annonces:**

Administration du Bulletin ASE, Case postale 229, 8021 Zurich.  
Téléphone (051) 23 77 44.

**Parution:**

Toutes les 2 semaines en allemand et en français. Un «annuaire» paraît au début de chaque année.

**Abonnement:**

Pour tous les membres de l'ASE 1 ex. gratuit. Abonnement en Suisse: par an fr. 73.—, à l'étranger: par an fr. 85.—. Prix des numéros isolés: en Suisse: fr. 5.—, à l'étranger: fr. 6.—.

**Reproduction:**

D'entente avec la Rédaction seulement.

Les manuscrits non demandés ne seront pas renvoyés.